



CONGRES 2008 : La fiche d'inscription

L'inscription en 4 questions

Quel est le coût de l'inscription ?

Les droits d'inscription au congrès pour les ludothèques adhérentes sont de :

- **290€** /personne pour une inscription payée avant le **15 juin 2008**.
- **320€**/personne pour une inscription payée après le **15 juin 2008**.

Une inscription à la journée est-elle possible ?

- Une inscription à **1 journée** sera possible pour le **mardi 14 octobre** uniquement.

Tarif approximatif : 100 € (à confirmer).

- Une inscription à **2 journées** sera possible pour les **jeudi 16 et vendredi 17 octobre** uniquement.

Tarif approximatif : 190 € (à confirmer).

Fiche d'inscription disponible à partir du 25 mars 2008.

Le congrès peut-il être considéré comme une formation ?

- Ludothèques municipales : le coût d'inscription au congrès peut être **pris en charge au titre de la formation continue** pour les personnels des ludothèques municipales.

- Ludothèques associatives : une demande a été déposée auprès d'Unifformation afin que l'inscription soit prise en charge au titre de la formation continue. Selon notre interlocuteur, cela "devrait être possible". A suivre...

Que comprend le tarif de l'inscription au congrès ?

Le prix de l'inscription comprend :

- l'accès à toutes les conférences, tables rondes, ateliers et à l'exposition du congrès,
- une journée de visite de ludothèques, musées etc... en Ile de France le mercredi 15 octobre (repas compris),
- une soirée festive avec buffet, dans l'espace exposition du congrès le lundi 13 et *probablement* une soirée ludique avec buffet dans un autre lieu.
- Il ne comprend pas l'hébergement ni les autres repas.

Hébergement sur place

Une liste de centres d'hébergement, d'auberges de jeunesse, d'hôtels à tarifs avantageux et proches du centre des congrès est téléchargeable sur le site Internet de l'ALF, dans la rubrique " Congrès 2008 ". Nous pouvons si besoin vous l'envoyer sur simple demande.

Appel à communications

Un appel à communications vous a été envoyé au mois d'octobre 2007. Il est également téléchargeable sur le site Internet de l'ALF. Nous attendons vos propositions de contributions sur le thème "Faire vivre jeux et jouets en ludothèques". Pour participer, il suffit de nous envoyer un résumé de l'intervention (500 mots) et le nom de l'intervenant avant le **15 avril 2008** à l'adresse suivante : congres@alf-ludotheques.org (plus de détails sur l'appel à communications).

Attention : seules les personnes inscrites pour toute la durée du congrès pourront présenter une communication, un symposium ou une affiche.